
Finie l'incompatibilité des chargeurs de portable

Description

Une fois n'est pas coutume, voici une décision de la Commission européenne qui va sans nul doute ne pas passer inaperçue au quotidien. Le chargeur de téléphone portable est l'exemple même de l'objet encombrant mais indispensable et, pourtant, souvent oublié voire perdu. Chacun en a une petite collection, autant que de portables. Ce qui d'un point de vue strictement écologique était jusqu'alors une aberration, les chargeurs périmés représentant plusieurs milliers de tonnes de déchets par an. Il sera désormais possible d'utiliser celui de son voisin.

Afin d'éviter d'avoir à légiférer sur ce point, la Commission européenne a préféré compter sur l'autorégulation du secteur en invitant les industriels à résoudre eux-mêmes le problème lié à l'incompatibilité des chargeurs de portable. Plus de 500 millions de téléphones portables dans l'Union européenne utilisent plus de 30 sortes différentes de chargeurs. Quatorze grands fabricants* de téléphones portables en sont convenus et ont signé un accord en juin 2009, visant à uniformiser les chargeurs de batteries des téléphones portables vendus au sein de l'Union européenne. A la suite de cette entente, la Commission européenne avait confié en décembre 2009 aux deux organismes européens de normalisation, le CEN-CENELEC et l'ETSI, la mission de concevoir les normes techniques permettant de rendre compatibles tous les téléphones portables, quelle que soit leur marque, avec un chargeur universel. Un an après, ce fut chose faite. Parce qu'ils sont censés dominer prochainement le marché, la mesure concerne les téléphones portables connectables à un ordinateur, ceux ayant par conséquent une fonction d'échange de données, pour lesquels la compatibilité des chargeurs sera assurée par une connexion Micro-USB. Les fabricants se sont également engagés sur l'adaptation éventuelle du chargeur universel aux innovations technologiques du futur. Les nouvelles normes tiennent compte des risques pour la sécurité ainsi que des émissions électromagnétiques.

Les premiers appareils, chargeurs et portables, seront commercialisés dans les premiers mois de l'année 2011. La définition de ces normes européennes constitue une première étape pour la Commission européenne qui défend la conception d'un chargeur universel de téléphone portable susceptible d'être utilisé dans le monde entier.

* Apple, Emblaze Mobile, Huawei Technologies, LGE, Motorola Mobility, NEC, Nokia, Qualcomm, Research in Motion (RIM), Samsung, Sony Ericsson, TCT Mobile (Alcatel), Texas Instruments et Atmel.

Sources :

- « La Commission se félicite de l'engagement de l'industrie de fournir un chargeur universel pour téléphone portable », communiqué de presse, DG Entreprises et Industrie, Commission

européenne, europa.eu, 29 juin 2010.

- « La Commission salue les nouvelles normes de l'UE relatives au chargeur universel pour téléphone portable », communiqué de presse, IP/10/1776, Bruxelles, europa.eu, 29 décembre 2010.

Categorie

1. Techniques

date créée

21 décembre 2010

Auteur

françoise